



FEDERATION TAHITIENNE DE FOOTBALL

B.P. 50 358 - 98 716 Pirae - Tahiti (Polynésie française) - Tél. 40 54 09 54

Email. charles.ariotima@ftf.pf - david.raparii@ftf.pf - patrick.ploton@ftf.pf



DEMANDE DE LICENCE 2021 - 2022

☐ RENOUELEMENT LICENCE	☐ FOOTBALL	☐ BEACH SOCCER
☐ NOUVELLE LICENCE	☐ FUTSAL	☐ ENTREPRISES

Date de dépôt de
la demande

Date de délivrance
au club + signature

CLUB ou COMITE :

DISTRICT ou ÎLE :

☐ MASCULIN	☐ Jeunes (5 ans à 17 ans)	☐ Vétéran (35 ans +)	☐ Educateur	☐ Dirigeant
☐ FEMININ	☐ Senior (18 ans à 34 ans)	☐ Arbitre	☐ Animateur	☐

NOM :	AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)
Prénom :	J'autorise mon enfant à pratiquer le football dans ce club ou dans cette équipe de futsal
Date naissance :	ou de beach soccer
Lieu naissance :	Signature (du tuteur légal)
Nationalité :	AVIS ADMINISTRATION FTF
Signature :	

☐ MASCULIN	☐ Jeunes (5 ans à 17 ans)	☐ Vétéran (35 ans +)	☐ Educateur	☐ Dirigeant
☐ FEMININ	☐ Senior (18 ans à 34 ans)	☐ Arbitre	☐ Animateur	☐

NOM :	AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)
Prénom :	J'autorise mon enfant à pratiquer le football dans ce club ou dans cette équipe de futsal
Date naissance :	ou de beach soccer
Lieu naissance :	Signature (du tuteur légal)
Nationalité :	AVIS ADMINISTRATION FTF
Signature :	

☐ MASCULIN	☐ Jeunes (5 ans à 17 ans)	☐ Vétéran (35 ans +)	☐ Educateur	☐ Dirigeant
☐ FEMININ	☐ Senior (18 ans à 34 ans)	☐ Arbitre	☐ Animateur	☐

NOM :	AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)
Prénom :	J'autorise mon enfant à pratiquer le football dans ce club ou dans cette équipe de futsal
Date naissance :	ou de beach soccer
Lieu naissance :	Signature (du tuteur légal)
Nationalité :	AVIS ADMINISTRATION FTF
Signature :	

Nom :	Pièce à fournir pour toute nouvelle demande de licence
Prénom :	OBLIGATIONS : copie de pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) et Carte CPS Tout licencié doit être affilié à la CPS pour bénéficier de l'assurance du COPF
Signature et cachet du club	INFORMATIONS : Pour le traitement des licences TAHITI : du mercredi au vendredi. MOOREA et îles : du mardi au vendredi